

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

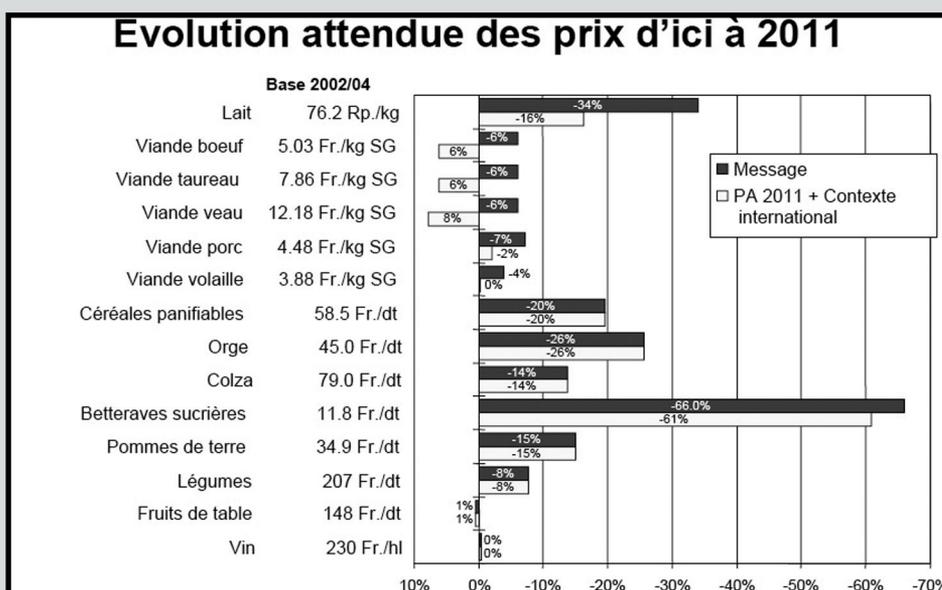
Quand marchés et politique se confondent

La crise actuelle révèle des incohérences

À l'occasion de la journée d'information sur la politique agricole d'Agriidea, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a eu la part belle, vu l'imminence du lancement de la «nouvelle» politique agricole (PA 2011). Nous n'allons pas détailler les nouvelles ordonnances qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2008, mais nous aimerions plutôt pointer quelques incohérences dans le discours de l'OFAG. Premièrement, nous ne pouvons que constater que l'administration a clairement choisi de favoriser les exploitations de grande taille. Uniterre ne s'est jamais opposé au soutien aux grandes exploitations, mais au fait que celles de plus petites tailles ou fortement diversifiées se voyaient discriminées pour l'obtention de crédits par exemple. Il en est de même dans le cadre des fonds pour la promotion des ventes dont l'ordonnance favorise nettement les grands projets nationaux par rapport aux projets modestes à dimension locale qui doivent entreprendre un véritable parcours du combattant pour obtenir des soutiens. Pourtant, la Charte de la commission consultative agricole du Conseil fédéral demande que les lois ne provoquent pas de discriminations en fonction du type ou de la taille d'exploitation. Pour rappel, la Charte se trouve sur la page internet PA 2011 de l'OFAG...

De nombreuses mesures de PA 2011 sont basées sur des prévisions de prix issues d'études commandées par l'OFAG; mais elles sont bien plus pessimistes que les prix effectifs à la veille du 1^{er} janvier 2008 (voir graphique). On ne saurait critiquer l'OFAG sur le fait qu'il désire s'appuyer sur des études pour consolider ses choix, mais nous regrettons qu'il semble s'être basé que sur un seul type de scénario... qui s'avère pour l'instant erroné.

L'OFAG relève à juste titre que les



Comparaison des perspectives de prix entre le message sur PA 2011 (mai 2006) et aujourd'hui (OFAG).

biens et les services marchands sont rémunérés et régulés par le marché et que les non-marchands d'intérêt public le sont par les paiements directs et par la loi. Mais il s'empresse de dire, quelques phrases plus loin, que les paiements directs pourraient éventuellement être ajustés selon les recettes du marché. Et les prestations fournies en seraient réduites d'autant? Vous n'y pensez pas! Quant à la régulation des biens marchands par le marché sans un quelconque encadrement, il suffit de lire l'article en page 2 pour se convaincre que cela ne coule pas de source.

La protection à la frontière pour les céréales panifiables est la star médiatique de cette fin d'année. La Coop a payé des pleines pages de publicité (voir page 6), se transformant en défenseur des consommateurs pour dénoncer les

barrières douanières. La réaction de notre administration ne s'est pas fait attendre: une commission planche sur une possible modification du système afin de le calquer sur le celui des prix seuils qui prévaut pour les céréales fourragères. De quelle manière le prix seuil est-il fixé? En fonction des coûts de production? Du marché intérieur de l'offre et la demande? Non, c'est une décision politique dixit l'OFAG. Mais on croyait que les biens marchands étaient rémunérés par le marché?

Voilà qui augure de franches et nécessaires discussions en 2008 car cette confusion entretenue par notre administration ne sert pas à une communication transparente et à un travail de fond tant sur les prix rémunérateurs que sur la régulation des marchés.



Via Campesina

Réunion des jeunes

Page 2



Maraîchage

Migration des légumes

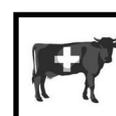
Pages 4-5



Prix

Coop primée

Page 6



1^{er} février 2008

Tous à Berne

Page 7

MARCHÉS

Les hausses de prix sous la loupe

Pour répondre à l'actualité, Agridea et Agora ont mis sur pied une journée intitulée «flambée des prix des marchés agricoles, feu de paille ou ère nouvelle?».

La journée avait pour objectifs de comprendre les causes de ces hausses de prix sur le plan européen et mondial et de voir de quelle manière les quantités produites et demandées au niveau mondial pouvaient influencer le marché. Il s'agissait également de tenter de comprendre si ce phénomène était passager ou durable.

Pour poser le décor, la parole a été donnée à un économiste français, Monsieur Lucien Bourgeois, responsable de ces dossiers auprès de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture. Ensuite, nous avons pu entendre les points de vue du négoce avec Protector, des transformateurs avec Crémo et de la filière viande avec Proviande. Pour clore, l'OFAG s'est exprimé sur l'influence de cette situation sur la politique agricole suisse.

Vivre avec les crises

Pour Lucien Bourgeois il faut se rappeler que l'histoire agricole est parsemée de crises; c'est récurrent et lié intrinsèquement à ce secteur. La production est soumise à de nombreux facteurs impondérables tel que le climat. Or, comme la fluctuation des prix est plus que proportionnelle à la variation des quantités, une «simple» mauvaise récolte peut avoir des effets considérables. A l'époque, nous avions des protections à la frontière qui nous protégeaient quelque peu des variations sur le plan mondial; aujourd'hui avec la libéralisation toujours plus grande, l'impact est direct.

La hausse des prix est, selon Lucien Bourgeois, en bonne part due à l'utilisation du maïs américain pour la production d'éthanol. 20% de la production américaine est «détournée» à cet effet; cette quantité, qui peut paraître anecdotique au premier abord, correspond à 10% de la production mondiale soit l'équivalent de ce qui est échangé sur le marché international. On comprend donc aisément l'influence directe sur les cours mondiaux. Par contre, selon lui, la consommation de la Chine n'est pas responsable des hausses des matières premières agricoles; à part peut-être pour le soja. C'est une légende car la Chine a une politique relativement active de «sécurité alimentaire». Si la consommation augmente fortement, la hausse de la production est quasi exponentielle.

Des spéculateurs en rajoutent

Les spéculateurs sont un autre facteur à prendre en compte. Depuis ce prin-

temps, des annonces pleine page dans les quotidiens proposent d'investir dans le secteur. Par exemple en novembre, dans le cahier «économie» du quotidien «Le Temps», au dos d'une page consacrée à la canne à sucre et à l'éthanol brésilien, nous pouvions découvrir une annonce d'une page du Crédit Suisse: «Vous souhaitez investir dans l'industrie agricole? Nous offrons 100% de participation à un portefeuille agricole...». Il est précisé que ce produit «s'adresse aux investisseurs qui s'attendent à une performance positive de l'industrie agricole au niveau international ainsi qu'à une surperformance du portefeuille agricole...». Si les paysans ont pris l'habitude de vivre avec le climat et de gérer ses aléas, il est plus difficile de contrôler des investisseurs volatiles.

Désintérêt pour la sécurité alimentaire

La volatilité actuelle des marchés est également due au fait que nos politiques se sont désintéressés de l'agriculture. Les stocks -jugés trop chers- ont été réduits chaque année. Les marchés ont été libéralisés et les producteurs ont peu été encouragés à produire. Nos Etats ont eu comme mot d'ordre «moins d'intervention!».

Si les crises sont inévitables, nous devrions par contre être capables de les apprivoiser... pour autant que nos politiques aient le courage d'intervenir!

Il fait remarquer qu'une non-intervention lors d'une chute trop forte des prix provoque irrémédiablement la faillite des producteurs. S'il est «facile et rapide» de démanteler des exploitations et des productions, il est extrêmement difficile de les remettre sur pied. Il faut des années pour restructurer une filière et cela demande des investissements considérables.

Selon lui il serait temps de transformer la Politique Agricole Commune en Politique Alimentaire Commune. Il n'est pas envisageable que les pouvoirs publics se désengagent complètement de ces dossiers. Changer de paradigme en parlant de politique alimentaire permettrait de raviver l'intérêt de différents acteurs: les paysans retrouveraient leur responsabilité de producteurs de denrées alimentaires, les politiques devraient s'en soucier autant que du secteur de la santé ou de l'éducation et les consommateurs se sentiraient plus directement interpellés.

Raviver «d'anciennes» politiques

Lucien Bourgeois se demande s'il ne serait d'ailleurs pas temps de remettre

la politique de Roosvelt de 1933 à l'ordre du jour. A son époque, elle était basée sur quatre piliers... bien connus:

- contrôle des importations,
- capacité de stockage,
- assurance régulation des marchés (quotas, gel des terres etc.),
- mesures agri-environnementales.

Selon Lucien Bourgeois, une libéralisation des marchés sans encadrement ne peut conduire qu'à une volatilité croissante des cours et à une utilisation inadéquate du potentiel de production mondial. Il a été prouvé que lorsqu'on était capable d'offrir une sécurité des débouchés à des prix corrects, les agriculteurs savaient utiliser les progrès techniques avec pertinence et efficacité. Cela lui permet de croire que nous saurons assurer l'approvisionnement à l'avenir. Si le renchérissement des coûts de transport se maintient, ce sera tout bénéfique pour les productions locales.

Lucien Bourgeois a aussi plaidé pour une stabilité des prix; reste à définir à quel niveau. Selon lui, c'est un intérêt partagé entre les producteurs et les transformateurs. Il y a donc une nécessité d'organiser au mieux les filières pour fixer ensemble des prix comme cela a souvent cours dans les filières AOC. L'exemple du système du marché laitier québécois, avec des quotas gérés par les producteurs et une négociation relativement fréquente du prix entre acteurs du marché est pour lui un modèle à suivre.

Point de vue des acteurs suisses

Alain Favre de Protector n'a donné aucune perspective pour l'évolution des prix se justifiant par le fait qu'aujourd'hui, nul n'est capable de prédire l'avenir... chacun doit prendre des risques et les assumer. Pour preuve, Protector souhaiterait faire des contrats à long terme avec des vendeurs mais cela est simplement impossible. Nombreux sont ceux qui refusent de vendre en espérant tirer un meilleur prix dans quelques mois.

L'augmentation actuelle du prix des fourrages est surtout due aux compléments alimentaires tels que les oligoéléments. Les céréales n'ont pas vraiment augmenté en Suisse en raison des protections à la frontière. Il admet que cette situation devrait encourager Protector à contractualiser avec des producteurs en Suisse afin de s'assurer une certaine stabilité des prix mais il n'est pas seul à décider. Quant à la crise de l'éthanol, il se peut que les USA reviennent en arrière. Ils constatent que s'ils continuent sur cette tendance, ils

seront importateurs de maïs en 2013. Ce n'est pas une dépendance qu'ils souhaitent.

Quant à Michel Pellaux de Crémo, il juge que pour stabiliser les prix dans un marché qui est en partie basé sur des produits frais difficilement stockables, il est nécessaire de mieux s'organiser au sein de la filière. Et ne pas renégocier le prix trop souvent. Michel Pellaux a aussi admis qu'en raison des baisses continues des prix de ces dernières années, de nombreux producteurs ont renoncé à utiliser les quantités supplémentaires disponibles car cela aurait nécessité des investissements qui n'auraient peut être pas été rentabilisés. Il a appelé à la prudence et à éviter de faire de la surenchère sur les prix. Car si le prix du lait industriel a augmenté en Europe, ce n'est pas le cas des AOC. Ce qui rend les exportations vers l'Europe plus difficiles.

Pour Mike Schneider de Proviande, les prix de la viande sont surtout influencés par l'offre et la demande et moins par les coûts des fourrages qui ont un rôle secondaire; à part pour la volaille et les veaux où les céréales, respectivement la poudre de lait ont une influence importante. Depuis 5 ans, la consommation de viande reprend après plus de 20 ans de baisse. L'offre, à part pour le porc, n'est pas suffisante ce qui permet, selon lui, de maintenir les prix à un niveau satisfaisant.

A la fin de la journée, il semble manquer quelques pièces au puzzle. On aurait pu souhaiter une place pour les organisations de producteurs afin qu'elles s'expriment sur cette «soudaine» hausse des prix.

Autres grands absents de la journée: les distributeurs et les consommateurs. Ces trois acteurs auraient mis un peu de piment à la journée et leur présence aurait peut-être permis de faire sortir certains intervenants de leurs retranchements. Dans la configuration proposée, il était aisé de n'effleurer que quelques sujets.

L'unanimité quant à la nécessité de mieux s'entendre au sein des filières est par contre un point à relever qui mérite d'être creusé afin de vérifier s'il correspond à une réelle volonté ou à des paroles en l'air. Il faudra également clarifier ce que chaque acteur entend par une meilleure organisation au sein d'une filière et s'assurer qu'on parle le même langage.

Valentina Hemmeler Maïga

Rencontre des jeunes paysan-ne-s de la Via Campesina Europe

La première rencontre des jeunes paysans et paysannes de la Via Campesina Europe a eu lieu du 15 au 17 novembre à Agurain au Pays Basque. Cette réunion fait suite à l'assemblée des jeunes qui s'est tenue en 2004 lors de la quatrième conférence de La Via Campesina. Cette rencontre avait marqué le début d'un processus pour structurer et développer les mouvements des jeunes des différents continents et régions.

Des jeunes agriculteurs de Belgique, d'Autriche, d'Allemagne, de France, du Pays Basque, d'Espagne et de la Suisse se sont retrouvés durant deux journées pour discuter de leurs situations, expériences et problèmes particuliers. La première matinée était consacrée à une présentation de la situation de l'agriculture des différents pays. Dans tous les pays européens les fermes continuent à disparaître à un rythme très rapide. En principe, il y a donc un potentiel de reprise.

Obstacles à l'installation

Plusieurs facteurs constituent cependant des obstacles à un équilibre entre les départs naturels et une reprise des fermes. Le manque de valorisation du travail de paysan au niveau social et économique comme les perspectives d'avenir incertaines dissuadent beaucoup de jeunes à reprendre les fermes. A ces aspects économiques s'ajoute le processus de concentration des terres qui concurrence les installations potentielles. Souvent, ce sont seulement les terres qui se libèrent, les bâtiments servant de logement aux paysans à la retraite. Le bâti rural est d'ailleurs de plus en plus fréquemment transformé en logement ou en résidence de vacances. Les prix spéculatifs des terres ou des fermes rendent la reprise souvent inabordable. Quant à la législation sur le foncier, elle semble moins bonne dans l'Union européenne qu'en Suisse où la loi sur le droit foncier rural est un bon outil pour la gestion des terres.

Mise en réseau et formation nécessaires

Dans certains pays, il y a des mouvements qui travaillent sur la question de l'accès à la terre. Il est fréquent que les jeunes désirant s'installer soient d'origine citadine. Depuis 2004, en Allemagne, l'université de Kassel développe un projet pour la promotion de l'agriculture et l'installation de jeunes. De nombreux jeunes bien formés veulent devenir paysans. 50% d'entre eux ne sont pas d'origine paysanne. En parallèle, beaucoup d'enfants de paysans ne sont pas intéressés par une reprise; les parents se retrouvent ainsi sans successeurs. Ces deux groupes sont donc complémentaires mais se rencontrent rarement en raison du fossé culturel. Or, la cohabitation peut être très positive pour la formation et la transmission des savoir-faire.

La position des organisations agricoles face à installation semble avoir évolué: d'abord très réticentes, elles reconnaissent dorénavant le fait qu'il y a des jeunes qui veulent s'installer et que cela peut s'avérer positif pour la profession. Malheureusement, les formations sont souvent inadaptées, car elles sont trop théoriques ou exclusivement orientées vers le productivisme. En France, il existe une ferme-école où les jeunes agriculteurs assument l'entière gestion du domaine pendant une année avec un suivi et un appui technique. Dans plusieurs pays, les organisations paysannes sont impliquées directement dans les formations. Les stages dans les fermes sont un bon moyen de formation bien que le cadre juridique et les assurances sociales ne soient pas encore suffisamment bien défini.

L'inadéquation entre les normes sanitaires de transformation établies pour l'industrie et la grande distribution et la réalité de la production paysanne a été soulevée.

Décisions prises

La création d'un réseau de jeunes paysans et le développement d'une base de données sur les porteurs de projets et les fermes à reprendre figurent parmi les pistes de réflexion et d'action proposées. De même, la mise en place de pressions politiques en faveur de programmes d'installation et de soutien à l'accès à la terre est de première importance. Afin de faciliter les possibilités de stages dans des fermes paysannes d'un autre pays européen, il a été décidé de développer un réseau de fermes d'accueil. Une personne de contact sera désignée

camp. Ce dernier pourrait se tenir en Suède, en septembre 2008, en parallèle au Forum Social Européen.

Et en Suisse?

Suite à cette rencontre au Pays Basque, une réunion informelle réunissant plusieurs jeunes paysans et paysannes s'est tenue en Suisse. Ce groupe, qui s'inscrit dans la perspective de la Via Campesina et d'Uniterre, se donne les buts suivants:

- Visites de fermes et échanges techniques,
- Rencontre avec des jeunes intéressés par la vision d'une agriculture paysanne durable,
- Création d'un fichier d'adresses pour échanger des informations,
- Diffusion d'un agenda d'actions à soutenir.

Actuellement la priorité est donnée à l'information et à un apprentissage mutuel.

Si vous êtes intéressés à participer à ces rencontres vous pouvez prendre contact avec le bureau d'Uniterre qui transmettra vos coordonnées au groupe.

Rudi Berli



Moments d'échanges et de débats pour les jeunes de La Via Campesina.

Tournées vers les consommateurs

Les installations se caractérisent souvent par des projets intensifs en travail, avec des capitaux limités et de fortes relations avec les consommateurs par le biais de différents modes de vente directe. Parfois les installations se font de manière progressive. L'accès au crédit n'est pas toujours adapté car il est souvent réservé à des gros projets d'optique productiviste. A ce propos, la deuxième journée a été consacrée à des questions de commercialisation et de transformation. En terme de commercialisation, une attention particulière a été portée sur les projets contractuels liant producteurs et consommateurs.

dans chaque organisation pour répondre aux demandes. Cette liste de personnes de contact sera publiée sur internet. Le réseau des fermes doit pouvoir fournir des informations précises sur la possibilité de logement, la durée du stage, le type d'activité, etc.

Par ailleurs, deux rencontres, en février et en juin 2008 ont été prévues afin d'élargir le mouvement, d'avancer la réflexion et mettre en œuvre la création du réseau. Ces rencontres doivent également préparer un camp européen durant l'été 2008 qui aura comme but de thématiser la question de l'installation et de favoriser l'échange d'expériences. Une complémentarité entre discussions et activités pratiques est un objectif du

Initiative pour une agriculture basée sur la souveraineté alimentaire

L'Assemblée d'Uniterre avait donné mandat au bureau de faire un travail de prospection quant à l'opportunité d'une initiative populaire pour modifier l'article constitutionnel sur l'agriculture. Des premières discussions ont eu lieu au sein de la plate-forme pour une agriculture socialement durable. Le comité d'Uniterre a également apporté un certain nombre de suggestions. D'ici à janvier 2008, une première ébauche de projet de texte devrait voir le jour.

Nous allons ensuite nouer différents contacts pour voir quelles autres forces pourraient être intéressées par un tel projet. Nous devrions pouvoir présenter un projet de texte consolidé et un comité d'initiative provisoire d'ici au printemps 2008 pour la prochaine AG d'Uniterre.

Valentina Hemmeler Maïga

ECLAIRAGE

La migration des légumes (2)

La répartition des lieux de production par rapport aux lieux de consommation s'est fortement modifiée durant le 20ème siècle. La plupart des produits qui sont consommés en Suisse viennent de régions de plus en plus diverses et de plus en plus distantes. On trouve donc dans nos assiettes des légumes qui viennent de partout dans le monde.

Cette question a fait l'objet d'un travail de mémoire de Licence en géographie qui a cherché à comprendre à quelles logiques répond l'approvisionnement de la Suisse en légumes frais. La première partie de ce travail, concernant le rapport entre production indigène et importations, a été présentée dans le dernier numéro d'Uniterre. Cet article va présenter le deuxième questionnement de l'étude: la répartition des provenances. Cette étude a été menée de façon historique afin de pouvoir mettre en évidence l'influence des changements de l'économie mondiale dans le cadre des processus de globalisation, du système politique vis-à-vis des maraîchers ainsi que d'autres facteurs explicatifs comme le rôle de la distance, celui du climat, de la rigidité de l'offre, etc. Il est paru intéressant de se pencher sur le cas spécifique des légumes frais, car ils font partie de ce que l'on appelle les primeurs. Cela signifie qu'ils doivent être consommés rapidement. Malgré les progrès technologiques, de production, de conservation et de transport, la distance à parcourir apparaît rester primordiale tandis que pour d'autres produits de consommation, elle a perdu toute son importance.

Croissance de la production et des importations

La production maraîchère suisse a augmenté de 50% entre 1980 et 2005 (de presque 2 millions de tonnes à plus de 3 millions de tonnes). Cette croissance est importante surtout si l'on tient compte du fait que dans le même temps, le nombre d'exploitations maraîchères a diminué de moitié. Cela reste cependant de faible importance par rapport à la production mondiale. En effet, cette dernière a grandi de 400% entre 1965 et 2005. Ces augmentations s'expliquent par un besoin en légumes toujours croissant de l'industrie agro-alimentaire et par une multiplication des échanges commerciaux.

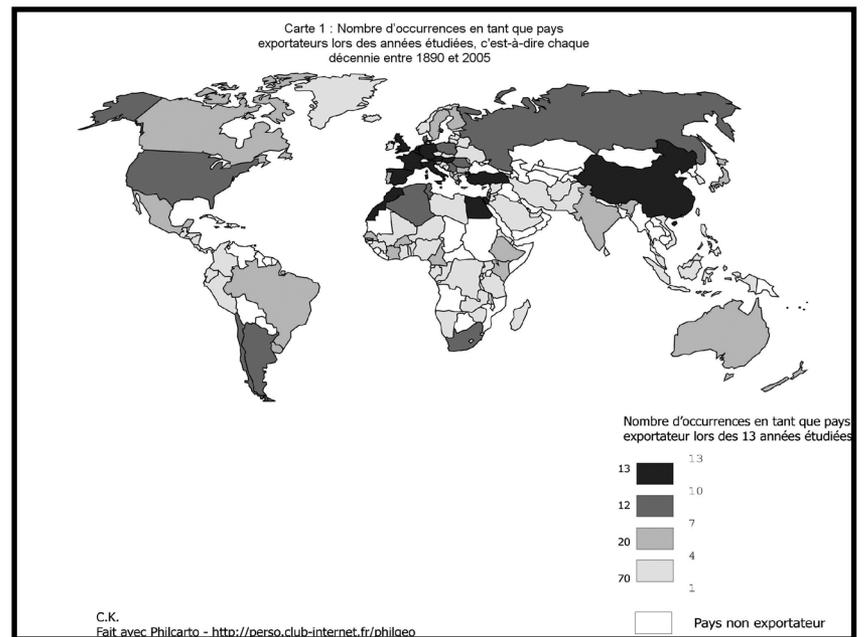
Cette double croissance, de la production et des importations, est liée à différents facteurs. L'augmentation de la production est possible en particulier grâce aux progrès des techniques de production, de conservation et de la génétique. Les importations sont facilitées par l'avancée dans les transports permettant de se déplacer plus facilement, plus rapidement et à moindre coût. Enfin par le nombre croissant d'accords internationaux de libre-échange auxquels participe la Suisse. La question qui se pose lorsqu'on observe une augmentation aussi importante, c'est d'où proviennent ces importations.

Toujours plus de diversité dans les provenances

Tout comme les importations, le nombre de pays de provenance a cru entre 1890 et 2005. On parle ici de pays de provenance et non d'origine, car il est possible que certains produits aient été dédouanés entre leur pays de production et la Suisse. On remarque sur le graphique 1 que le nombre de pays de provenance est passé de 11 pays en 1890 à 98 pays en 2005. Cela représente une augmentation importante. Surtout si l'on tient compte du fait que la croissance annuelle ne signifie pas simplement qu'un certain nombre de pays se sont rajoutés à ceux déjà exportateurs de la décennie précédente, mais également que certains ont changé. Au total, ce sont 125 pays qui ont été au moins une fois exportateurs de légumes frais vers la Suisse.

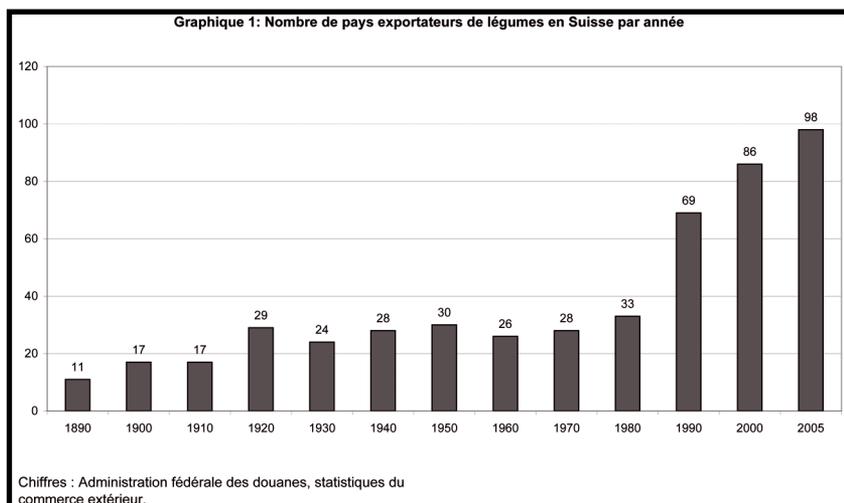
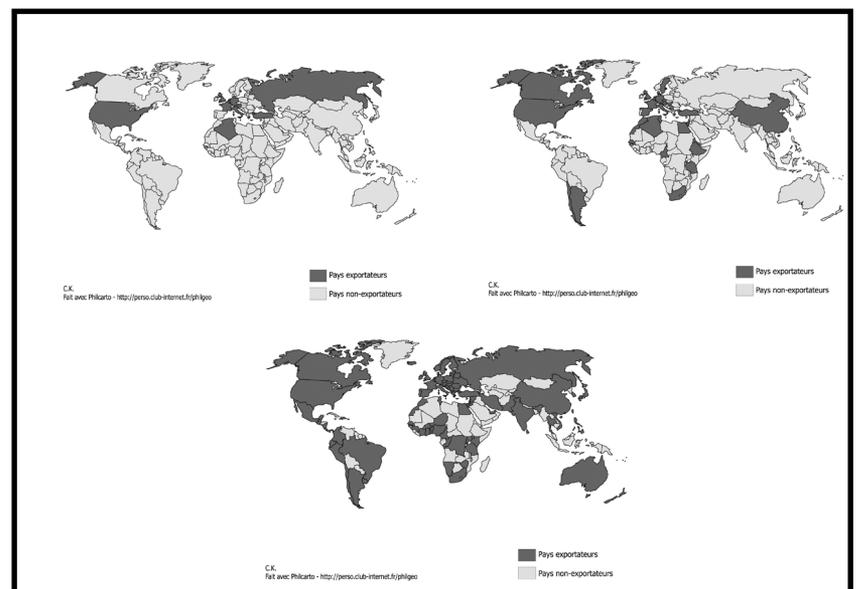
La carte 1 représente le nombre d'années, sur celles étudiées, durant lesquelles

un pays exporte des légumes vers la Suisse. On constate que certains pays sont des «partenaires fidèles» de la Suisse pour l'importation des légumes. A l'exception de l'Autriche qui n'a rien exporté en 1940, les pays limitrophes de la Suisse ont exporté vers la Suisse pour chaque année analysée dans ce travail. On peut relier cette non-collaboration de l'Autriche avec la deuxième guerre mondiale puisque l'Allemagne a, cette année-là, exporté seulement 0,07% des importations totales vers la Suisse alors qu'en 1930 elle en exportait plus de 10%. Deux autres pays européens sont présents pour chaque année analysée: la Belgique et les Pays-Bas. Cette situation est certainement due à la proximité et à la facilité des transports jusqu'à la Suisse. En ce qui concerne les pays non-européens, seuls la Turquie, l'Egypte, les Etats-Unis, la Chine et le Maroc sont des partenaires fidèles. Ils ont exportés des légumes vers la Suisse plus de 10 fois sur les 13 années analysées. On constate que malgré ces exceptions, ce sont principalement les pays européens qui sont les plus fidèles exportateurs.



Pour bien comprendre l'évolution des provenances, les cartes 2, 3 et 4 présentent une dispersion des pays fournisseurs de la Suisse au fil des décennies.

Pays exportant vers la Suisse en 1890, 1950 et 2005.



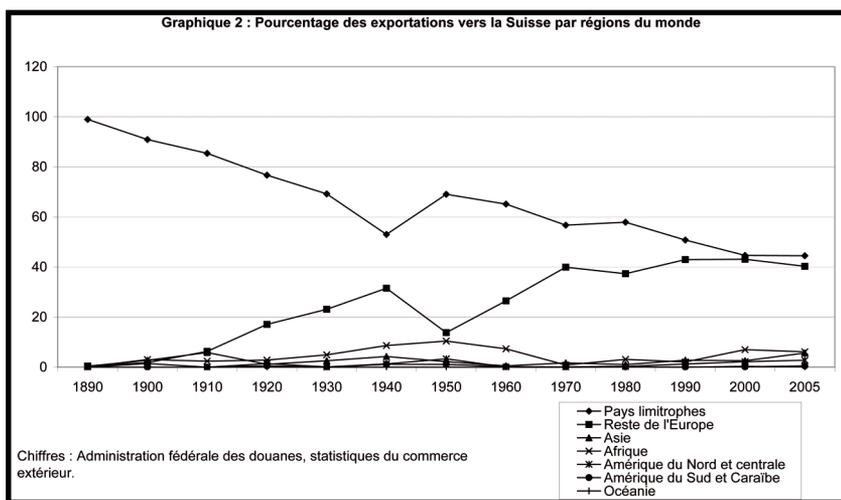
ECLAIRAGE

On voit sur ces cartes que les pays fournisseurs de la Suisse deviennent de plus en plus nombreux, mais surtout que depuis quelques années, ils se répartissent sur tous les continents indépendamment de la distance. Cependant, pour pouvoir affirmer que les trajets ne jouent plus de rôle dans les échanges de légumes, il faut maintenant analyser les quantités qui sont importées en fonction des différentes régions.

Prépondérance quantitative de l'Europe

En analysant le graphique 2, on constate très rapidement que les pays limitrophes, en plus d'être les partenaires les plus fidèles, sont aussi ceux qui fournissent les plus grandes quantités de légumes au marché suisse.

En effet, en 1890, les pays limitrophes étaient les exportateurs de 99% des légumes qui arrivaient en Suisse. Depuis, leur importance quantitative a diminué, mais ils restent les plus grands exportateurs pour chaque année étudiée. On remarque que cette diminution se fait principalement au profit des autres pays européens. La distance garde donc une importance au niveau des quantités exportées.



On peut remarquer une année particulière en 1940. L'importance de la guerre mondiale a déjà été évoquée et cela semble se confirmer par une perte de pourcentage importante pour les pays limitrophes, tous impliqués dans la guerre.

Concernant la place des autres continents, on note que la distance joue également un rôle puisque l'Océanie n'exporte jamais plus qu'un pour cent des exportations totales vers la Suisse et que pour la moitié des années étudiées, elle n'exporte rien du tout. Les deux Amériques sont également de très petits

exportateurs, au niveau quantitatif. Seules l'Afrique et l'Asie, dont certains pays sont moins distants, arrivent certaines années à atteindre jusqu'à 10% des exportations vers la Suisse.

La majorité des pays importent de petites quantités

En analysant les statistiques par pays, on remarque également que malgré le grand nombre de pays exportateurs, ce sont toujours uniquement entre 2 et 4 pays qui exportent chacun plus de 10% des importations totales. Ces pays sont toujours les mêmes: la France, l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Ils font partie des 25 pays exportant durant au moins une des années étudiées plus de 1% du total des importations. Tous les autres pays exportent vers la Suisse moins de 1% des importations suisses. Le marché Suisse, qui dépend pour environ 40% de la production étrangère, est en fait fortement dépendant pour son approvisionnement de quelques pays seulement.

La distance comme frein

On ne peut donc pas totalement annuler le rôle de la distance qui garde une importance quand on analyse les quantités de légumes importés. Cela est certainement dû au fait que s'il est possible de transporter des légumes frais sur une longue distance depuis les progrès des moyens de transport, de production et de conservation, il reste cependant difficile de le faire pour de grandes quantités.

La politique comme accélérateur

Si la distance peut jouer un rôle de frein, la politique est par contre plutôt un accélérateur. La mise en place d'accords bilatéraux de libre-échange et des accords de l'OMC ont permis le développement d'une diversification des pays de provenance des légumes consommés en Suisse. Il est trop tôt pour pouvoir réellement mettre en évidence la portée des accords de libre échange signés ces 10 dernières années par la Suisse. On constate cependant déjà une augmentation importante du nombre de pays de provenance depuis l'année 1990. De plus, si la distance est importante, les accords signés avec l'Union Européenne sont certainement des éléments fondamentaux pour expliquer la situation centrale dans le commerce de légumes vers la Suisse de certains pays de l'Union.

Cette situation semble donc être préoccupante, car les productions étrangères constituent déjà un pourcentage important dans la consommation suisse. Avec une ouverture des frontières toujours plus grande, les importations risquent de continuer à augmenter. De plus, le fait que les productions étrangères ne se centrent plus quasiment uniquement sur les pays limitrophes ou européens tend à faire croire que l'avantage comparatif des productions des pays du tiers monde risque de participer à l'augmentation de la pauvreté paysanne partout dans le monde et met directement en danger la production locale et diminue toujours plus la souveraineté alimentaire.

Camille Kroug

2007 S'ACHÈVE... 2008 S'ANNONCE FIÈREMENT

L'équipe d'Uniterre souhaite adresser ses vœux les meilleurs pour 2008 à tous ses membres.

2007 a été marquée par de très nombreuses activités tant sur le plan politique que sur les marchés. PA 2011 a fait couler beaucoup d'encre et annonce la percée d'un débat populaire sur la thématique agricole. Les marchés sont en effervescence et semblent donner raison à la persévérance d'Uniterre qui n'a jamais lâché l'idée que les prix pouvaient revenir à la hausse. Il s'agit pour nous de revendiquer des prix justes pour les producteurs et de faire en sorte que les intermédiaires ne répercutent pas toute la hausse sur le dos des consommateurs mais fassent également un effort à leur niveau. Nous l'avons vu en cette fin d'année, le foncier devient toujours plus un enjeu pour les spéculateurs de tous poils. Les trois articles du mois d'octobre vous ont fait réagir et ont ouvert des brèches qui méritent d'être explorées.

Ces différents points interpellent de très nombreux milieux et annoncent d'ores et déjà des débats plus qu'utiles et intéressants sur la questions des prix, de la juste rémunération, de la solidarité internationale, de la politique agricole et alimentaire, des notions de sol, d'installation des jeunes etc.

Pour 2008, il faut s'attendre à ce qu'Uniterre redouble d'activités sur les marchés avec, pour premier pas, le marché laitier qui, nous l'espérons, pourrait faire «tâche d'huile» pour d'autres produits. Le chantier d'une éventuelle initiative populaire devrait aussi voir le jour! Quant à l'agriculture contractuelle, elle vient de faire un pas conséquent en se dotant d'une charte commune; ce qui augure de belles choses pour l'an prochain.

Ensemble et plus forts, voici ce qui pourrait caractériser 2008.

Vous avez récemment reçu votre appel à cotisation 2008, avec comme déjà annoncé suite à l'AG, une augmentation à 150.-. Cette décision était incontournable pour la survie d'Uniterre. Nous comptons sur vous pour poursuivre votre engagement avec votre syndicat. Nous continuons, par ailleurs, à nous battre pour trouver des sources de financement complémentaires et de nouveaux membres! Avec vous l'an prochain, pour faire avancer nos projets concrets!

L'équipe d'Uniterre

AG UNITERRE NEUCHÂTEL

22 janvier 2008 à 20h
Hôtel des Communes
Geneveys-sur-Coffrane

Commission lait élargie

La commission lait se réunit le
10 janvier 2008 de 10h à 12h au
Café du Lion d'Or à Chexbres
afin de préparer l'action du 1^{er}
février à Berne et relancer la
commission lait.

Cette séance est ouverte à tous
les intéressés. Contact: J. Barras
079 246 09 19

Il suit toujours l'actualité et
se fait l'écho des activités de
votre syndicat. Visitez et faites
connaître votre site internet:

www.uniterre.ch

UNITERRE ATTRIBUE LE COCHON DORÉ DU MENSONGE A LA DIRECTION DE COOP

Le 14 décembre dernier, Uniterre s'est rendu au siège de Coop à Bâle pour lui remettre ce prix nouvellement créé. Nous voulons récompenser la direction générale de Coop pour ses déclarations mensongères. Coop décroche ainsi le « cochon doré du mensonge » édition 2007, toutes catégories confondues. Ci-dessous le communiqué et un compte rendu de l'action.

1^{ère} catégorie: Honnêteté dans la communication

Coop affirme que ce sont les droits de douane qui provoquent l'augmentation du prix du pain. C'est faux puisque la hausse des prix se situe au niveau du marché mondial. Par ailleurs, les 15 dernières années les prix moyens à la production ont baissé de 25% alors qu'ils ont augmenté de 15% pour les consommateurs. Les marges ont donc augmenté de 40%!

2^{ème} catégorie: Honnêteté envers les consommateurs

Le pain représente certes un symbole important mais ne pèse pas très lourd au niveau des dépenses annuelles d'un ménage. Tous les produits issus des céréales représentent moins de 2% des dépenses de consommation. Ce n'est d'ailleurs pas sur les produits d'appel, tel que le pain ou le lait, que la grande distribution réalise les plus grandes marges.

Dans l'intérêt prétendu des consommateurs, Coop demande une accélération du processus de libéralisation, alors que les droits de douane ont déjà été abaissés de 30% depuis le début des années 2000. Le véritable intérêt de cette croisade pour la libéralisation consiste à acheter à bon marché sur les marchés étrangers et à vendre le plus cher possible aux consommateurs suisses. Ceci alors que Coop vient de réaliser une nouvelle fois en 2006 un chiffre d'affaire record de 15,6 milliards de francs, avec un résultat net de 310 millions de francs; le grand distributeur fait mine de défendre les intérêts des consommateurs. A l'évidence la grande distribution est un secteur qui rapporte gros; c'est pour cela que Coop vient d'avaler les enseignes de Carrefour, renforçant ainsi sa position de second distributeur.

3^{ème} catégorie: Durabilité

Le nouveau spot TV de Coop sur le développement durable met en scène le rappeur Stress. Coop est sans doute le champion incontestable des publicités vantant la nature, l'agriculture paysanne idyllique et la consommation équitable (Naturaplan, Slow Food, Pro Montagna...). En important des quantités croissantes de produits alimentaires, la Coop favorise le réchauffement climatique, la pollution par des méthodes de production industrielles et une dégradation des conditions de vie des producteurs au Sud comme en Suisse

par une mise en concurrence déloyale et mondiale.

Les céréales suisses de proximité sont produites selon des normes strictes de préservation des sols et des eaux, avec un usage limité de pesticides et d'autres substances chimiques et exempts d'OGM. On se demande alors pourquoi la Coop veut augmenter les importations à tout prix?

ses responsabilités - car nous n'avons qu'un seul monde! (dixit Stress).

Echos de l'action chez Coop

Une délégation d'une bonne quinzaine de producteurs s'est retrouvée devant la direction de Coop afin de lui remettre le cochon doré du mensonge. Par la suite, nous avons eu l'occasion

ces faits; cependant elle s'est abritée derrière le marché qui est le véritable responsable et sur lequel la Coop n'a pas d'influence...

Sur la question d'une gamme de produits équitables garantis par une organisation de producteurs, Coop reconnaît que cela équivaldrait à admettre que tous les autres produits ne sont pas équitables... En attendant, Coop lance des lignes douteuses comme «Pro Montagna» montées par ses propres soins et sous son contrôle. Profitant de cette discussion sur les labels, les producteurs de patates ont condamné la dernière tentative de les mettre sous pression avec le label Swissgap. Celui-ci impute toutes les charges supplémentaires pour un contrôle inutile aux producteurs.

En ce qui concerne le volet social, Coop est signataire de la convention internationale BSCI, qui limite la durée maximale du travail à 48h. Alors qu'en Suisse, dans le secteur des fruits et légumes, il n'existe encore aucune convention cantonale qui respecte cette durée de travail maximale. Quant à la limitation de la durée de travail du producteur et des membres de sa famille...

Coop a cherché à se profiler comme une sympathique coopérative de consommateurs sans actionnaires privés à rétribuer; à mille lieues des méchantes entreprises capitalistes. Bien sûr, la Coop n'a pas tort et nous attendons à ce titre qu'elle prenne son mandat au sérieux et qu'elle défende le marché suisse, la production et l'outil de production, car ce sont autant de consommateurs et autant de pouvoir d'achat potentiellement captables. Mais Coop veut jouer dans la cour des grands, dans le marché libéralisé, globalisé.

Et c'est là, le grand mensonge qui se veut durable et qui véhicule une image d'une production bucolique. Cette imagerie est à l'opposé de la réalité qui pousse toujours d'avantage vers la spécialisation, la mécanisation et l'industrialisation de la production avec les conséquences sociales et environnementales que l'on connaît.

Nous attendons au moins une honnêteté dans la communication vis-à-vis de la clientèle. Les consommateurs ont le droit de connaître la réalité, le droit à l'information et la transparence et ensuite nous nous engagerons ensemble, comme vous le souhaitez, pour défendre un monde et une production de denrées alimentaires durables.

Rudi Berli



Rudi Berli d'Uniterre (à gauche) avec Sibyl Anwander Phan Huy et Felix Wehrle de Coop qui reçoivent leur prix.

4^{ème} catégorie: Équité envers les producteurs

La Coop use de son monopole d'achat pour imposer des prix en-dessous des coûts de production comme pour le lait par exemple (Coût moyen de production en Suisse: Fr. 1.11 (2004) prix au producteur Fr. 0.72 (2006)).

Par contre Coop a essayé de rendre l'agriculture suisse responsable de l'augmentation des prix. Le dernier exemple est la hausse des produits laitiers. Alors que les producteurs reçoivent 3cts de plus, la Coop a augmenté le prix du lait de 10 cts. Ceci n'est pas seulement malhonnête, mais démontre une attitude injuste et inéquitable vis-à-vis des producteurs indigènes.

Il est dans l'intérêt de toute la société de développer un authentique commerce équitable qui doit devenir la norme et pas l'exception. Le commerce doit suivre des règles qui favorisent des conditions durables de production sur le plan social, environnemental et éthologique. Dans ce sens Coop a un rôle des plus important à jouer. Uniterre ne manquera pas de rappeler la grande distribution à

de discuter avec le responsable de la communication, M. Felix Wehrle, et le responsable de la politique agricole chez Coop, Mme Sibyl Anwander Phan Huy.

La Coop a d'emblée prétendu que nos chiffres étaient faux et que la Coop répercutait fidèlement les baisses de prix à la production aux consommateurs. Faute de comparer des chiffres comparables, la discussion sur les marges tenait donc du dialogue de sourds. Mais le véritable nerf de la guerre n'est pas la discussion sur les marges, mais bien les prix payés aux producteurs. Ces prix, continuellement mis sous pression par les acheteurs, dont Coop, ne couvrent pas les coûts de production, ne permettent pas une rémunération équitable du travail paysan et menacent la survie des exploitations; et à terme de la production suisse. D'ailleurs, parallèlement, le prix du lait pasteurisé dans le segment le plus bas à l'étal, tel qu'il est pratiqué par la Coop (comme par la Migros d'ailleurs) relève du dumping. Il est irresponsable de brader des produits de première nécessité à de tels prix.

Il était difficile pour la Coop de nier

MARCHÉ LAITIER : RETENEZ LE 1^{ER} FÉVRIER

Pas à pas le mouvement fait des émules. Il est temps de passer à l'étape suivante!

Depuis plusieurs mois, Uniterre est par monts et par vaux pour présenter le mouvement européen qui fédère les producteurs autour d'un prix rémunérateur du lait et les opportunités d'en faire autant en Suisse. Votre syndicat multiplie les contacts avec les producteurs, les organisations actives dans le secteur laitier et les consommateurs. Il faut reconnaître que ce projet reçoit un très bon accueil.

Nous voilà à la veille de 2008 et nous pouvons dire sans craindre que 2007 a été une année charnière dans la mobilisation pour des prix rémunérateurs.

Notre position a été renforcée par le fait que nos collègues européens sont sur la même longueur d'onde que nous. De plus, la conjoncture actuelle de hausse des prix de certaines matières premières nous permet de convaincre les sceptiques qui croyaient que la spirale ne pouvait aller que vers la baisse. Côté consommateurs, ils comprennent bien souvent la nécessité de rémunérer correctement les producteurs, mais sont inquiets des hausses que cela pourrait provoquer dans les rayons. Il est donc aujourd'hui encore plus important de faire connaître largement nos revendications; c'est ce que nous avons prévu pour début 2008 en nous adressant à la population suisse.

La campagne s'inaugure le 1^{er} février en grande pompe

Vous l'avez probablement lu dans les précédents journaux d'Uniterre, les européens ont lancé la campagne le 17 octobre dernier et les échos médiatiques ont été très positifs. Uniterre et nos collègues alémaniques de BIG-M ont choisi de lancer officiellement la campagne «le lait équitable» le 1^{er} février 2008 à Berne. Notre objectif est de faire connaître ce projet auprès des médias suisses et de toucher l'ensemble de la population. Après un semestre consacré à mobiliser les producteurs dans les campagnes, il est temps de s'adresser aux consommateurs.

Cette conférence de presse ne sera pas un simple «point presse»; nous la voyons comme un moment médiatique fort qui permette de démontrer l'unité des producteurs de lait derrière la revendication d'un prix du lait équitable. Nous invitons donc tous les signataires des contrats «par litre de lait - 1 franc pour le paysan» à s'associer à cette action et à faire le déplacement vers la capitale. (voir encadré). Nous serons accompagnés par les vaches Justine et Faironika.

Contacts renforcés

Comme nous vous le disions, les représentants d'Uniterre ont multiplié les contacts avec les organisations agricoles. Après les rencontres avec IP Suisse, Agora, les Chambres romandes, nous avons rencontré une entreprise

de transformation puis PSL courant décembre. L'objectif de ces séances était de présenter la commission d'Uniterre «par litre de lait, 1 franc pour le paysan» et le mouvement européen EMB. Ces séances d'information mutuelle se sont révélées fort constructives.

PSL soutient la démarche d'Uniterre et s'est montré impressionné par les efforts fournis et les résultats obtenus en quelques mois. PSL désire maintenir des contacts étroits avec Uniterre et rester informé de ce qui se passe sur le plan européen. Une séance est encore prévue

Des visuels nouveaux

Uniterre se met au diapason de la campagne européenne. Les visuels «le lait équitable» et «bon-équitable» ainsi que les vaches Justine et Faironika aux couleurs de la Suisse feront partie de la panoplie qui nous permettra de signer nos textes et nos actions de manière unifiée en Suisse allemande et en Suisse romande; tout comme en Europe!

Valentina Hemmeler Maïga

EMB-nouvelles européennes

Sur le plan de l'European Milk Board (EMB), les signaux qui parviennent des différents organisations membres sont positifs. 13 pays en font partie et le volume de lait concerné a doublé en 18 mois. Le fonctionnement d'EMB favorise le renfort mutuel au delà des frontières. La force de frappe des paysans allemands a permis aux danois d'avoir une position plus solide face à leurs interlocuteurs. Ils ont réussi à casser la toute puissance d'ARLA. Les français, quant à eux, commencent à s'activer depuis qu'ils ont pris connaissance des prix perçus par leurs collègues des pays voisins. De nouvelles structures et pressions voient donc le jour; elles profitent à tous les producteurs européens. La revendication forte et unitaire d'un prix rémunérateur reste le cœur de l'action. Les échanges entre producteurs sont nettement favorisés. Les producteurs démontrent également une forte volonté de mettre sur pied une régulation souple du marché qui instaure les conditions économiques indispensables à l'obtention des prix justes aux producteurs.

Aujourd'hui EMB commence à être pris au sérieux par les acteurs du marché qui réalisent l'importance de cette nouvelle force; ils cherchent d'ailleurs à la briser. Il est donc indispensable de renforcer les alliances avec les consommateurs qui ont une force énorme. A plusieurs reprises EMB a pu constater que les consommateurs acceptent des prix plus élevés s'ils ont l'assurance que l'argent profite aux éleveurs. La transparence joue un rôle clé dans la relation avec les consommateurs et c'est ce à quoi doivent s'atteler les producteurs. Les consommateurs peuvent également exercer une pression sur le pouvoir politique pour que ce dernier règle la question des conditions cadres comme le contrôle du marché et la protection extérieure appropriée.

Selon EMB, les habitudes des éleveurs devront encore être transgressées: les producteurs doivent rechercher le contact direct avec les consommateurs et savoir faire preuve d'aplomb devant les politiques et les scientifiques.

Le souhait pour 2008? Encore plus de producteurs laitiers qu'en 2007 qui transgresseront leurs habitudes et découvriront de nouveaux talents qui feront avancer leur cause.

Valentina Hemmeler Maïga



Un des visuels qui accompagnera les vaches Justine et Faironika lors de nos actions.

en 2008 entre PSL et les organisations qui participent de près ou de loin en Suisse à la fédération EMB.

Un monitoring des prix

Nous avons également été sollicités par EMB afin de les soutenir dans la démarche visant à mettre sur pied un monitoring des prix sur le plan européen. EMB souhaite connaître «en temps réel», la situation des prix dans les divers pays et pour les différents produits et acteurs selon les contrats.

Uniterre soutient l'idée et recherche des producteurs qui seraient prêts à fournir leurs données personnelles (rendues anonymes) afin que par l'échange d'informations, les producteurs soient plus forts sur le marché. Si vous êtes intéressés par ce projet, nous vous prions de prendre contact avec le bureau d'Uniterre.

TOUS A BERNE LE 1^{ER} FÉVRIER !

Lancement national de la campagne pour un prix du lait équitable

Conférence de presse et action
Vendredi 1^{er} février
de 10h à 12h,
Rdv: 10h, point rencontre de la gare, Berne.

Bon  Equitable ■■

La présence des producteurs est indispensable!

Venez nombreuses et nombreux!

Pour plus d'infos, n'hésitez pas:
021 601 74 67
www.uniterre.ch

INTERNATIONAL

Rapprochement en Europe

Les trois organisations européennes qui sont membres de La Via Campesina - La Coordination Paysanne Européenne (CPE), le Sindicato de Obreros del Campo y del Medio Rural (SOC) et la Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos (COAG) ont signé un socle commun de revendications. Cette volonté de rapprochement est salutaire au vu des défis qui nous attendent. Uniterre étant membre de la CPE, nous souhaitons que vous preniez connaissance de ce document. En Europe, le chantier de la réforme de la PAC a débuté et il influencera inévitablement notre politique agricole en Suisse.

Nous, organisations membres de la CPE, COAG et SOC - membres de Via Campesina - souhaitons renforcer le mouvement paysan européen pour faire changer la politique agricole européenne. Nous défendons le droit de souveraineté alimentaire, nécessaire à ce changement. Le socle commun ci-dessous reprend nos valeurs et nos priorités. Nous invitons les organisations paysannes et rurales qui le partagent à nous rejoindre pour faire changer la politique agricole européenne dès 2008.

Quelles sont nos valeurs ?

- la solidarité, à la place de la concurrence,
- la justice sociale,
- l'égalité des droits entre hommes et femmes,
- l'utilisation durable des ressources naturelles,
- la santé des producteurs et des consommateurs,
- la diversité régionale des produits et des agri-cultures.

Pourquoi voulons-nous changer les politiques agricoles actuelles en Europe ?

La PAC actuelle est le résultat d'une mauvaise PAC d'avant 1992, mal réformée en 1992, 1999, 2003 en fonction des critères de l'OMC: elle fait disparaître les paysans européens. Elle n'est pas légitime sur le plan international (dumping) ni sur le plan social (inégalités), et ruine l'environnement, la santé, et la qualité des produits. Elle fait des paysans des assistés, sans reconnaissance économique et sociale. Les paysans d'Europe Centrale intégrée à l'UE ont été discriminés financièrement. Les pays européens hors de l'UE qui ont signé l'accord de l'OMC suivent des politiques parallèles à la PAC.

Nos priorités pour une politique agricole légitime, durable et solidaire

- Nous avons besoin d'une politique publique, d'une politique agricole européenne définie par les européens et non par l'OMC. Oui à un changement

de PAC, non à sa suppression.

- L'emploi agricole et rural doit être une priorité: non à la disparition des paysan-ne-s.

- Les droits des paysannes doivent être reconnus.

- L'accès à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit doit devenir un droit. Cela inclut le droit des paysan-ne-s à sauvegarder leurs semences et à améliorer leurs variétés végétales.

- Il faut favoriser l'installation de jeunes paysan-ne-s.

pour les petites exploitations et les régions défavorisées.

• Le processus de concentration de la production agricole doit être stoppé et la production agricole mieux répartie entre les régions et les exploitations.

• Les services publics doivent être maintenus et améliorés sur tout le territoire.

- Les modes de production qui ruinent l'environnement, consomment trop d'énergie, dégradent la qualité et la sûreté des produits doivent être

logues européens.

-Nous avons besoin de règles du commerce international sans dumping, basées sur le droit de souveraineté alimentaire, les droits humains, et le droit international du travail.

CPE, SOC et COAG



Manifestation 26 novembre à Bruxelles pour une autre Politique Agricole Commune.

- Les paysan-ne-s doivent vivre d'abord de la vente de leurs produits. Pour que les prix agricoles reflètent la valeur réelle des produits, les deux conditions suivantes sont nécessaires:

• La production doit être maîtrisée, afin d'éviter les excédents ou les pénuries,

• Toute forme de dumping à l'exportation (vente à des prix en dessous des coûts de production) doit être interdite, en échange de quoi l'UE et les autres pays ont le droit de se protéger d'importations à trop bas prix.

- Pour maintenir un monde rural vivant dans toutes les régions,

• l'agriculture paysanne doit se maintenir et se développer: un soutien européen est nécessaire, en particulier

ré-orientés.

- L'utilisation des terres agricoles doit être consacrée en priorité à la production alimentaire.

- La biodiversité doit être sauvegardée: OGM et brevetage du vivant doivent être interdits.

- La politique de développement rural ne doit pas remplacer la PAC, ne doit pas corriger des défauts de la PAC, mais compléter la PAC, en développant l'emploi en priorité.

- Les filières courtes de commercialisation doivent être priorisées par rapport au transport à longue distance et aux marchés internationaux.

- Les travailleurs agricoles immigrants doivent être traités sans discrimination, avec les mêmes droits que leurs homo-

**TOUS A BERNE
LE 1^{ER} FEVRIER**
**Lancement national de la
campagne pour un prix du
lait équitable**
Conférence de presse et action
de 10h à 12h,
Rdv: 10h, point rencontre de la
gare, Berne.



La présence des producteurs est
indispensable!
Venez nombreux!
Pour plus d'infos, n'hésitez pas:
021 601 74 67
www.uniterre.ch

AGENDA AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

- 24 janvier plateforme
- 30 janvier AG panier bio
- 31 janvier AG Jardin du Flon

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓Etables & stabulations
- ✓Rénovations et neuf
- ✓Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA . CP 48 . 1627 VAULRUZ
026 913 79 84
swiss@animat.ca www.animat.ca